



Ecosystème francophone des acteurs du numérique (EFAN)

Charte d'adhésion

Préambule

La Stratégie de la Francophonie numérique portée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) depuis le Sommet de Kinshasa en 2012, puis le Forum francophone de l'innovation qui s'est tenu à Namur en 2014 ont contribué à forger une approche partagée de l'importance de l'innovation numérique pour le développement durable et la diffusion des savoirs au sein de l'espace francophone.

Le « Réseau francophone de l'innovation » (FINNOV) créé à l'initiative de l'OIF avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réalise une cartographie des bonnes pratiques et incite les synergies entre acteurs de l'innovation.

Le Fonds Afric'Innov soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) encourage l'entrepreneuriat innovant en Afrique.

L'Association des élus locaux francophones (AIMF) dont Abidjan, Québec et Bordeaux sont membres du Bureau, a appuyé une étude sur la ville intelligente, et a contribué à des programmes de formation d'élus aux TIC.

Dans la continuité de ces initiatives, en février 2016 Bordeaux Métropole a proposé quatre idées pour apporter une dynamique complémentaire à la Francophonie numérique :

- Impliquer les territoires particulièrement actifs en matière de numérique, comme Bordeaux, labellisée FrenchTech, Abidjan, disposant d'un FrenchTech hub, la Wallonie, dotée d'un plan d'envergure « Digital Wallonia », Montréal disposant d'un FrenchTech hub, Québec dotée d'un incubateur-accelérateur,
- Apporter un appui aux entreprises innovantes de ces territoires, en incitant celles déjà assez matures pour se projeter à l'international à explorer les opportunités d'affaires sur les marchés francophones. L'expérience montre que pour une startup francophone qui veut s'attaquer à l'international, les marchés francophones représentent souvent un premier pas plus aisé et plus rapide à réaliser. En effet, se projeter par exemple sur les importants marchés indien, chinois ou brésilien demande un long investissement pour comprendre la culture locale, identifier les acteurs-clés, éviter les écueils... L'accès aux marchés québécois, wallon, ivoirien, tunisien ou français n'est pas pour autant une évidence pour toutes les startups francophones, il faut s'y préparer sérieusement, mais la barrière culturelle est moins haute.
- Exploiter la puissance de réseautage qu'offrent des événements numériques majeurs ayant un fort ancrage territorial.
- Passer du bilatéral au multilatéral, en utilisant les relations bilatérales existant entre les territoires de Bordeaux et Québec, de Québec et Namur, de Wallonie et Bordeaux, d'Abidjan et Tunis, de Bordeaux et d'Abidjan, de Montréal et d'Abidjan, etc... pour atteindre un effet démultiplicateur grâce à l'approche multilatérale consistant par exemple pour Bordeaux à travailler simultanément avec Namur, Montréal, Bruxelles, Abidjan, Tunis; et ainsi pour chaque territoire concerné.

Plusieurs actions concrètes multilatérales ont ainsi été réalisées par Abidjan, Namur, Québec et Bordeaux, avec un ancrage territorial fort car s'appuyant sur des événements locaux majeurs dédiés aux jeunes entreprises en forte croissance s'appuyant sur des outils numériques.

L'Appel de Namur lancé en novembre 2017 incite ainsi à poursuivre l'organisation de rencontres d'acteurs de terrain et d'institutionnels lors d'événements numériques dans l'espace francophone.

Enfin, la création récente de l'alliance Smart Africa sous l'égide de l'Union Africaine, avec la volonté de mettre le numérique au cœur du développement économique et social des pays africains, donne une forte dynamique d'ensemble qui fait converger les efforts des institutions et du privé au bénéfice des entreprises porteuses d'innovation.

C'est dans ce contexte, et avec respect et reconnaissance pour toutes les initiatives mentionnées ci-dessus, qu'est née la volonté de mettre en exergue un écosystème numérique francophone riche d'acteurs remarquables chacun dans leur territoire, et dont les interactions multilatérales seront autant de moteurs nouveaux pour faire grandir les marchés francophones, et autant de sources d'inspiration pour les entreprises innovantes ayant le français en partage.

Finalité de la charte

La présente charte a pour finalité d'identifier et de fédérer des acteurs économiques territoriaux de l'espace francophone désireux d'unir leurs efforts en faveur du développement des entreprises porteuses d'innovation, et plus globalement de la transition numérique.

Les interactions multilatérales entre ces acteurs seront autant de pulsations qui inciteront les startups à irriguer l'écosystème francophone, à affiner leur réseau professionnel et à conquérir les marchés.

Les signataires de la présente charte s'engagent à faciliter l'accès des startups à des opportunités d'affaires au sein de leurs territoires respectifs.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires des actions du réseau sont des entreprises assez matures pour pouvoir se projeter à l'international. La connaissance fine que chaque signataire de la charte a du tissu économique de son propre territoire permettra de mettre en exergue des entreprises ayant un profil particulièrement intéressant pour les autres membres de l'écosystème francophone.

Aucun secteur d'activité économique n'est exclu a priori, mais il est évident que le secteur des industries créatives numériques où le partage de la langue et de la culture est un atout pour nos entrepreneurs sur les marchés francophones, constitue une priorité.

Actions

Les actions du réseau consistent à faire bénéficier les entreprises d'opportunités de maillage professionnel, et en priorité de rencontres individuelles qualifiées entre entreprises. Cela se fera à l'occasion d'événements professionnels ponctuels ayant un fort ancrage territorial.

Cela pourra se faire aussi grâce à des échanges privilégiés et des liens durables établis entre incubateurs/accélérateurs de startups, ceux-ci facilitant la mobilité des porteurs d'innovation d'un territoire à un autre afin de mieux explorer les marchés.

Toute action du réseau se doit de respecter l'ensemble des valeurs humanistes fondatrices de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Adhésion

L'adhésion à la présente charte est gratuite et n'entraîne aucun engagement financier pour l'adhérent.

Les membres fondateurs de la présente charte sont les premiers organismes à avoir ouvert aux actions multilatérales indiquées ci-dessus les événements suivants :

Territoire	Événement professionnel incluant des rendez-vous d'affaires individuels	Date événement	Organisme porteur de l'événement	Institution soutenant l'événement
Bordeaux	Grande Jonction http://lagrandejonction.org/	Début mars	Bordeaux Métropole http://www.bordeaux-metropole.fr/	
Abidjan	African Digital Week https://www.africandigitalweek.org/	Fin avril	Groupe des opérateurs TIC de Côte d'Ivoire http://www.gotic-ci.com/	Patronat ivoirien – Commission TIC http://www.cgeci.org
Montréal	Startup Fest http://www.startupfestival.com/fr/	mi-juillet	Startup Fest	
Tunis	Afric'Up Startups & Leaders Africa Summit https://www.facebook.com/events/1977304802593550/	Début octobre	TPM Group http://www.tpm.com.tn/	Patronat tunisien http://www.utica.org.tn/ Smart Tunisia http://www.smarttunisia.tn/
Namur	Kikk festival https://www.kikk.be	Début novembre	Kikk Festival	Bureau économique de la Province de Namur http://www.bep.be/ Agence du numérique https://www.digitalwallonia.be/fr

L'adhésion à la charte de tout nouvel organisme sera validée après accord écrit de la moitié des membres fondateurs.

En adhérant à cette charte, chaque signataire s'identifie soit comme organisateur d'un événement numérique francophone majeur dans son territoire, soit institution soutenant un événement numérique francophone majeur de son territoire.

Mode de fonctionnement des acteurs de l'écosystème

chaque adhérent s'efforcera de:

- 1) diffuser au sein de son propre fichier d'entreprises de son territoire un document de promotion des événements professionnels identifiés dans le territoire des autres adhérents. Cela en temps utile pour permettre la mobilisation d'entreprises et leur participation aux événements professionnels en question.
- 2) recommander une liste d'entreprises de sa région, intéressées par les événements professionnels identifiés dans l'écosystème francophone, et désireuses de rendez-vous d'affaires individuels qualifiés.
- 3) faciliter, pendant l'événement professionnel de son propre territoire, l'accès à des rendez-vous individuels d'affaires pour les entreprises qui seront envoyées par les autres adhérents.
- 4) communiquer largement au sein de son propre territoire sur les actions concrètes de l'écosystème.
- 5) alimenter en informations concernant son propre territoire, un espace web qui sera dédié aux entreprises de l'écosystème numérique francophone.

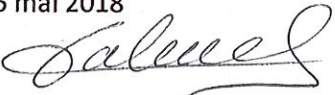
Animation de l'écosystème

L'animation réalisée par Bordeaux Métropole depuis 2016 se poursuivra le temps de la mise en place d'outils collectifs de communication de type plateforme web, ceci en cohérence avec les outils existant à l'OIF et dans chacun des territoires des membres de l'écosystème.

L'animation sera ensuite confiée à tour de rôle aux différents membres de l'écosystème qui le souhaiteront.

Pour Bordeaux Métropole

Paris le 25 mai 2018

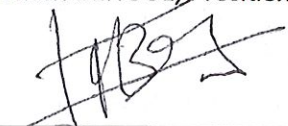


Mme Virginie CALMELS, Vice-Présidente de Bordeaux Métropole, 1ère Adjointe au Maire de Bordeaux, en charge de l'économie, de l'emploi et de la croissance durable

Pour le Groupement des opérateurs TIC de Côte d'Ivoire

Paris le 25 mai 2018

Patrick M'BENGUE, Président



Pour le Kikk festival (Wallonie)


Paris, le 25 mai 2018



Gilles BAZELAIRE, Directeur général

Pour le Bureau économique de la Province de Namur (Wallonie)

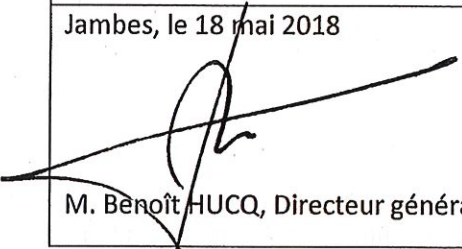
Paris le 25 mai 2018



Renaud DEGUELDRE, Directeur général

Pour l'Agence du numérique (Wallonie)

Jambes, le 18 mai 2018



M. Benoît HUCQ, Directeur général

Pour le Startup fest (Montréal)

Montréal, le 17 mai 2018

Philippe Telio

M. Philippe TELIO, Président

Pour Smart Tunisia


Paris, le 25 mai 2018



Soukassen Rahmani

Pour le patronat tunisien UTICA

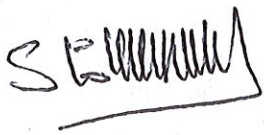
Paris le 25 mai 2018



Karim AHRES, Président de la chambre Digital

Pour TPM Group (Tunisie)

Paris le 25 mai 2018



Skander HADDAR, Président fondateur